
ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mardi 15 juin 2021 – 16h30 à 17h30 CEST

GULTEN TEPE :

La séance va commencer. Merci de lancer l'enregistrement.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir. Bienvenue à la séance du GAC avec le Conseil d'Administration de l'ICANN le 15 juin 2021. Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC. Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Commentaire » pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé dans la barre d'outils de Zoom.

Si vous voulez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Quand le modérateur vous appellera, prenez la parole, dites votre nom pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. Assurez-vous de mettre en muet tous les autres dispositifs.

Et finalement, comme toutes les autres activités de l'ICANN, cette séance est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. En cas de perturbation pendant cette séance, nos services techniques vont mettre sur muet tous les participants.

Cette séance est enregistrée. Tout le matériel sera diapositive sur le site web de l'ICANN71.

Ceci étant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion avec le Conseil d'Administration. Bienvenue à tous les membres du Conseil d'Administration. Ces échanges avec le Conseil sont toujours très utiles. Nous avons partagé avec le Conseil la liste de sujets que nous souhaitons aborder aujourd'hui sur cinq domaines d'intérêt pour le GAC. Nous n'avons pas beaucoup de temps mais avant de commencer, permettez-moi de demander s'il y a des remarques d'ouverture de la part du Conseil d'Administration de l'ICANN.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Manal. Merci aux délégués du GAC de nous ouvrir les portes, de nous accueillir ici pour une autre séance informative et ouverte sur un certain nombre de sujets très importants. Je sais que vous le savez parce que je l'ai répété à plusieurs reprises, mais sachez que le Conseil d'Administration apprécie ces réunions et nous savons qu'il s'agit d'un élément unique dans l'écosystème de la gouvernance de l'internet, soit la possibilité d'échanger sur des problématiques liées à la gouvernance de l'internet.

C'est un système plutôt particulier parce que les politiques sont élaborées par la communauté et l'organisation aide la communauté à mettre en place ces politiques. Il s'agit d'une situation assez unique du système multipartite ascendant de l'ICANN. Il y a bien entendu des problèmes, mais entre tous, nous pouvons le faire avancer. C'est pour cela qu'il nous faut des idées, des innovations et la pandémie nous a forcés à trouver ces idées nouvelles.

Nous avons trouvé que pour certain nombre d'entre nous il a fallu travailler de manière plus souple. Donc nous vous remercions d'être là et de travailler avec nous même si nous ne pouvons pas nous retrouver en face à face.

Avec ceci, nous serons ravis de répondre à vos questions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Maarten. Effectivement, le temps et les efforts engagés par tous pour rester connectés dans ces temps difficiles sont extrêmement appréciés par tous.

Nous avons donc la liste de thématiques que nous allons aborder affichée sur l'écran. Permettez-moi tout d'abord de soulever un premier élément concernant les questions qui ont été affichées ou publiées par l'organisation pour le GAC. Nous comprenons très bien l'intention et les délais mais nous espérons que ces questions soient remises aux leaders du GAC. Donc j'espère que cela sera pris en considération pour une prochaine fois. Merci beaucoup.

GÖRAN MARBY :

Est-ce que je peux faire un commentaires ?

Merci beaucoup Manal. Et vous avez raison, nous aurions dû faire cela. Nous avons interagi avec les leaders du GAC et nous les avons informés de l'intention de ces questions, mais nous voulions donner aux membres du GAC des questions pour pouvoir les sensibiliser à certains enjeux, certaines questions. Mais je suis d'accord : à l'avenir, nous allons mieux communiquer avec les leaders du GAC par rapport à ce que nous allons faire. Donc merci de cette remarque et merci d'avoir reconnu l'importance de ce que nous essayons de faire en soutenant le travail du GAC.

MAARTEN BOTTERMAN :

Et je voulais ajouter, comme vous le savez, nous sommes toujours ouverts à améliorer notre collaboration. Merci d'avoir soulevé cela et merci de votre remarque.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Göran et Maarten.

Nous avons déjà affiché sur l'écran les sujets que nous allons aborder : procédures pour des séries ultérieures, utilisation malveillante du DNS, recommandations CCT et SSR2, données d'enregistrement WHOIS RGPD et retour aux réunions en présentiel de l'ICANN.

Je pense que nous pouvons commencer en introduisant chaque sujet ou chaque thématique pour qu'ensuite, les délégués du GAC, les collègues du GAC et les membres du Conseil d'Administration puissent entamer les discussions.

Permettez-moi donc de passer à la diapositive suivante sur des procédures pour des séries ultérieures. Le GAC continue à accorder la priorité à la nouvelle série de nouveaux gTLD et s'engage à continuer les discussions avec toutes les parties prenantes. Nous accordons une priorité à cette question au sein de l'équipe de direction du GAC et dans les appels que nous avons avec Göran. Et Göran a exprimé son intérêt de fournir un aperçu par rapport à cela pour tous les membres du GAC. Donc permettez-moi de vous donner la parole.

GÖRAN MARBY :

Je suis toujours prenant pour parler avec les membres du GAC. J'ai le plaisir de parler très tôt le matin et je sais que je me répète souvent parce que finalement, la répétition, c'est la mère de toutes les connaissances.

Quand on parle de la prochaine série, je voudrais mettre tout cela en perspective parce qu'il y a un point historique que je voudrais faire où

l'ICANN contribue à quelque chose qui est très important, et c'est la capacité des gens à communiquer entre eux.

Aujourd'hui, on a 5 milliards d'utilisateurs. Je ne me souviens pas du chiffre exact, mais nous avons un certain nombre d'identificateurs sur l'internet dont la plupart sont liés à la langue anglaise. Et je pense que la prochaine série devrait permettre aux gens de s'identifier avec leur propre contenu local, avec leur propre récit, leur propre langue pour que les gens, les sociétés puissent avec cette possibilité, parce que c'est l'évolution de l'internet. Le travail que nous faisons avec l'acceptation universelle, avec les IDN, sera très important pour cette nouvelle série. Mais je pense qu'il faut penser un petit peu en avance par rapport à un certain nombre de problèmes que l'on a pu rencontrer dans la série précédente mais qui tournaient autour de la langue anglaise, et cela n'est pas juste.

Donc pour pouvoir parvenir à la diversité qu'on souhaite avoir, il faut voir quel est l'intérêt pour que les gens aillent sur internet, qu'ils puissent accéder à leur contenu local, à leur connectivité locale, des centres de données dans les différents pays. Ceci est important partout dans le monde.

Depuis la dernière série, la pénétration de l'internet en Afrique par exemple est passée de 17 % à 45 %. C'est énorme, mais il y a énormément de langues, énormément de cultures sur le continent africain et il est important que l'on puisse contribuer à faire évoluer cela. Même chose pour l'Asie.

Donc je voulais juste vous donner un contexte historique. Et je voulais profiter de cette occasion également pour dire que les gens du PDP y ont pensé également et c'est pour cela que je voudrais que l'on soit sûr, que l'on profite de cette occasion pour pouvoir répondre aux nouveaux enjeux parce qu'il y a des gens qui ne viennent pas aux réunions de l'ICANN et qui ne savent pas les possibilités que l'on a devant nous pour pouvoir augmenter la diversité de l'internet. Il y a des gens qui disent que nous faisons l'internet interopérable partout dans le monde, mais qu'il faudrait maintenant que l'on fasse en sorte que l'internet soit interopérable entre les personnes. Et c'est pour cela qu'il faut s'ouvrir à d'autres langues. Il devrait y avoir une nouvelle série qui permette aux gens d'accéder de manière différente et cela, pour tous les utilisateurs de l'internet.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'opportunité de parler.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Göran. Merci beaucoup de l'échange très utile que nous avons eu plus tôt avec vous. Merci beaucoup d'avoir été là.

Permettez-moi tout d'abord de dire cela de manière très explicite. Le GAC soutient le processus multipartite et n'objecte pas l'introduction de nouveaux gTLD et n'a pas l'intention de retarder inutilement le processus pour se préparer à de nouvelles séries de nouveaux gTLD. Cependant, cela ne devrait pas empêcher le GAC de signaler des problèmes qui sont importants pour le GAC et qui ont été signalés de longue date.

Nous apprécions également ce que vous venez de dire, Göran, par rapport à cette nouvelle série et le fait qu'elle doive assurer une nouvelle opportunité pour l'acceptation universelle et les IDN. Cela est en ligne avec la position du GAC par rapport à l'inclusion des pays en développement, des économies émergentes et cela est reflété dans le guide de candidature et toute la communication autour de la sensibilisation à cette thématique.

J'aimerais reconnaître également la note récente faite sur l'ajout de la diversité linguistique et sur les projets. C'est une bonne initiative d'ajouter une diversité linguistique à la question de la sécurité. Elle est très bien accueillie et nous saluons cet effort.

Le GAC a partagé des commentaires avec le Conseil d'Administration le 14 juin dans une lettre. Le GAC demande au Conseil d'Administration de s'assurer que toutes les mesures nécessaires soient prises avant le lancement d'une nouvelle série de nouveaux gTLD, y compris la mise en place des recommandations de la révision CCT et SSR2 et le SSAC114. Le GAC espère recevoir une analyse objective indépendante des coûts et des bénéfices basée sur l'expérience et les résultats de la série de 2012. Cela permettrait au GAC de donner un avis avant le lancement de la nouvelle série.

Et comme je l'ai dit avant, nous avons partagé les commentaires du GAC avec le Conseil d'Administration et actuellement, nous travaillons à l'identification de volontaires qui puissent assurer un suivi et contribuer à l'étape de conception opérationnelle qui a été mise en place. Et nous remercions Göran des discussions que nous avons eues tout à l'heure

avec vous. Nous nous préparons donc pour élaborer un avis du GAC le cas échéant.

Désolée d'avoir pris autant la parole. J'aimerais maintenant donner la parole aux participants s'ils souhaitent s'exprimer. Y a-t-il des réactions des membres du Conseil d'Administration ou des commentaires des membres du GAC ? Avri, oui, désolée, allez-y.

AVRI DORIA :

Désolée de ma part. J'ai pris un peu de temps pour demander la parole. Je n'étais pas sûre si Maarten allait prendre la parole et puis me demander d'intervenir ou si c'était à moi de vous demander de me céder la parole.

MAARTEN BOTTERMAN :

J'attendais de voir si les collègues du GAC souhaitaient prendre la parole, Avri. Mais bien sûr, l'idée est de pouvoir aider le GAC et ses membres à mieux comprendre la question. Nous avons beaucoup travaillé dessus au cours de la dernière année. Alors Avri, allez-y.

AVRI DORIA :

Oui, tout à fait. Becky et moi avons été responsables de diriger le caucus du Conseil d'Administration à ce sujet et nous y avons beaucoup travaillé depuis un bon moment déjà. Et récemment, avec l'équipe, nous avons collaboré avec l'organisation ICANN qui prépare les questions pour l'ODP.

De mon point de vue personnel, il est impressionnant de voir le niveau de participation et l'intensité de la participation des membres du GAC au groupe SubPro. Même ayant abandonné le projet pour faire autre chose, je continue de suivre leurs progrès et c'était vraiment l'un de mes moments les plus heureux que de voir toute cette participation.

Je tenais à dire que nous sommes en train de travailler avec l'organisation sur les questions qui doivent être abordées dans le cadre de l'ODP afin de faire en sorte que le Conseil d'Administration puisse prendre une décision. Et que ce soit grâce à vos commentaires de la lettre du 4 juin qui répondait à beaucoup de questions qui avaient été déjà soulevées au sein du Conseil d'Administration par rapport à notre propre compréhension et par rapport à nos propres délibérations ou grâce à vos commentaires ici, vous ferez partie bien sûr de tout ce qui sera ultimement développé et élaboré par l'ODP. J'espère que le Conseil d'Administration pourra le faire. On ne peut pas bien sûr prendre pour acquis que cela sera fait, mais chacune de ces questions est considérée en profondeur. Ce sont effectivement des points qui font partie de la liste de ce que nous devons discuter et analyser.

En général, je pense toujours à l'acceptation universelle et je pense que cela devrait toujours être à notre esprit. Alors ce que je me demande est de savoir si dans le cas du SSAC114 ou dans les recommandations du SSR2, bien sûr dans le cadre des révisions qui doivent être menées et qui le sont, quel est l'état d'avancement de notre travail pour pouvoir faire en sorte que tout cela soit concrétisé. Je me demande quand pourra-t-on avoir l'acceptation universelle des IDN effectivement.

Nous discutons toujours et je pense que nous rediscuterons avec la communauté de quand pouvoir considérer complet chacun de ces travaux. Cela est en lien avec l'établissement de la priorité des travaux que nous devons faire, qui seront également dirigé par la communauté bien sûr. Dans ce sens, il prévaut un certain degré d'incertitude. On sait que tout sera abordé, que les révisions seront complétées, que toutes les questions seront prises en considération sérieusement. Or, il est incertain quel sera le degré de considération ou le degré d'avancement qu'il faudra pour que tout le monde considère que tout a été complété. Il est peut-être un peu précocité dans le processus et je pense – et il faudrait que quelqu'un de l'organisation ICANN me le dise – que les études indépendantes seront complétées, mais il faudrait que quelqu'un me dise si les études seront incluses dans l'ODP. Je ne pense pas pouvoir parler de quelles sont ces études. Il y aura des études, certes, mais l'ODP est toujours en cours de préparation, donc cela reste à voir.

Je vais m'arrêter là. J'espère avoir couvert toutes les questions. Tous ceux qui me connaissent savent que je suis prête à me retrousser les manches pour me consacrer à n'importe quelle tâche à n'importe quel moment, donc je serai de retour. On en reparlera, comme on dit.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Avri. On oublie constamment de dire nos noms au moment de prendre la parole. Alors je vais dire merci Avri – c'était Avri. Et maintenant, c'est Manal qui parle.

On saisit toujours l'occasion pour remercier les coprésidents de ce PDP, Cheryl et Jeff.

J'ai Vincent puis Becky et puis, nous pourrions passer à la question de l'utilisation malveillante du DNS. La France, vous avez la parole.

FRANCE :

Merci beaucoup Manal. Vincent Guillard de la France pour les registres. Je vais m'exprimer en français.

Donc merci beaucoup au Conseil d'être là et merci beaucoup à Göran, Avri, Maarten et à vous tous. J'avais prévu une intervention assez courte, mais il y a tellement de choses intéressantes et intelligentes qui ont été dites que ça va peut-être être un peu plus long. Mais je vais tâcher de faire court quand même.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Conseil et en particulier Avri pour ce qu'elle a dit lors de notre rencontre lors de l'ICANN70 car je rappelle que la France a certaines réserves concernant le mécanisme du SPIRT. Vous le savez, et notamment sur une recommandation qui disons aurait vu ICANN Org, le SPIRT, discuter du traitement des avis par consensus du GAC sans la présence du GAC, mais les assurances du Conseil exprimées par Avri lors de l'ICANN70 sur le fait que le GAC serait dans ce genre de circonstance toujours impliqué ont été plus que les bienvenues et la France voudrait vous en remercier. Et nous sommes tout à fait ouverts et prêts à participer à ce type de futures discussions, que ce soit en particulier sur le SPIRT ou auparavant durant la phase de design opérationnel qui va être lancée.

J'avais justement une question concernant la phase de design opérationnel, l'ODP. Le Conseil est-il actuellement en mesure de donner au GAC une indication, même provisoire, du calendrier de l'ODP, et en particulier de la date de son lancement et peut-être de sa durée, s'il doit durer six mois comme l'ODP lancé sur le SSAD pour l'accès aux données WHOIS ou s'il pourrait durer plus longtemps ?

Et je voudrais terminer en remerciant Göran pour sa présentation de ce matin au sujet de l'opportunité que présente le prochain round d'ouverture de nouveaux domaines de premier niveau génériques, en particulier pour des pays du Sud, pour des pays où internet n'est pas encore très développé ou peut-être le contenu local n'est pas très développé justement. Nous sommes tout à fait d'accord en France avec cette vision des choses et nous pensons effectivement qu'il y a des grandes opportunités.

Je vous remercie.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Vincent et merci Becky pour votre patience.

Nous avons Becky qui a levé la main, puis Jorge, puis nous allons passer à l'utilisation malveillante du DNS sachant que nous ne pourrions probablement pas compléter notre ordre du jour prévu, puis Göran. Becky, à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Becky, on ne vous entend pas.

BECKY BURR : J'étais en train de dire qu'il me semble que c'était à Göran de répondre à la question par rapport aux délais qui vient d'être posée.

GÖRAN MARBY : Merci. Vous voulez donc que je parle de la question des délais et des dates de lancement pour l'ODP ?

MAARTEN BOTTERMAN : Si vous êtes d'accord Manal, je pense qu'il faudrait que l'on cède la parole à Göran maintenant pour qu'il réponde à ce qui a été dit.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Allez-y.

GÖRAN MARBY : Oui. L'ODP va durer plus de six mois. Je peux le dire avec toute sécurité, parce qu'il y a beaucoup de points que le Conseil d'Administration souhaiterait connaître plus clairement avant de prendre une décision. Et avant de dire quelle en sera la durée, je vous donnerai un exemple.

Il faut que l'on s'assure par exemple d'être d'accord avant de prendre des décisions sur par exemple la quantité de candidats qui nous croyons vont se présenter à la série : deux, cinq, 10 – en milliers je parle – 2 000, 5 000, 10 000 candidats ? Cela aura un effet sur la taille du système qu'il nous faudrait pour pouvoir recevoir les candidatures. Et si vous prenez les 300 et quelque pages du guide de candidature et que

vous le multipliez par 3 000 candidats, il faudra concevoir un système qui soit très puissant. Dans la série précédente, il a fallu que l'on conçoive un système très étrange pour pouvoir être sûr de faire face à la quantité de candidatures envoyées.

Cela pourrait coûter 300-400 millions \$, donc on considère également la question des coûts. Il y a différents aspects. Or, lors de la dernière série, et c'est quelque chose que l'on considère également parce qu'on a une ligne chronologique, un échancier entre le début et la fin du processus. La dernière fois, lorsque le Conseil d'Administration a pris une décision, avant de passer à la mise en œuvre, il a fallu que l'ODP soit complété. Cela a pris beaucoup de temps. Et nous espérons – et c'est ce que veut le Conseil d'Administration – que le processus soit plus transparent cette fois-ci. Donc on essaie de faire en sorte que le processus puisse être plus transparent et que l'on puisse accorder le temps que mérite le processus, que le GAC soit pleinement informé également, que s'il y a des aspects qui ne sont pas tout à fait clairs ou que si le processus n'est pas compris, s'il faut des recommandations, il faudrait que l'on rediscute avec la GNSO pour demander les précisions nécessaires vis-à-vis des recommandations qui ont été envoyées.

Donc ce n'est pas une question d'avoir déjà passé par une série et que ce sera plus rapide cette fois-ci ; pas du tout. C'est un grand travail pour l'organisation ICANN, pour le Conseil d'Administration et pour la communauté. Je n'ai pas de réponse à vous donner par rapport à la durée du processus parce que le Conseil d'Administration n'a pas fini le processus de cadrage. Donc plus on veut inclure de choses, plus cela va

durer longtemps. Mais l'idée est de voir quels seraient les délais globaux, pas le temps qui sera consacré à chaque étape.

J'espère avoir répondu.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Göran.

Becky, vous levez toujours la main ? Est-ce que vous souhaiteriez rebondir sur ce que disait Göran ?

BECKY BURR :

Oui. Je voulais suggérer rapidement – et je sais qu'on en reparlera un peu plus par la suite – mais lorsque le GAC demande au Conseil d'Administration de garantir que toutes les étapes et révisions nécessaires se passent avant le lancement d'une nouvelle série de gTLD, entre autres la révision du CCT et des recommandations SSR2 et le document SSAC114, je voulais m'assurer que les recommandations et les parties des révisions qui vous intéressent et que vous voudriez voir complétées devraient être précisées, soit ce que vous entendez du côté du GAC par complété. C'est cela qui nous intéresse.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Becky.

J'ai Jorge, le responsable de ce travail. Puis, nous passerons à l'utilisation malveillante du DNS. Jorge.

SUISSE :

Merci Manal et merci également à Göran, à Maarten, à Avri et à Becky de leurs interventions.

Il me semble qu'il est important de poursuivre ce dialogue. Je salue et j'apprécie le fait qu'Avri ait évoqué nos contributions du 4 juin ainsi que les commentaires que nous avons envoyés lors de la consultation publique. Cela consolide ce que le GAC défend depuis cinq ans et ce qu'il a soumis au processus au cours des cinq dernières années.

Il existe des sujets qui sont toujours à résoudre. Et comme le disait Avri, il y a des préoccupations qui sont partagées, certaines questions qui nous préoccupent tous qui pourraient être les génériques fermés, les enchères fermées, les candidatures communautaires, les programmes de soutien aux candidats, la sensibilisation, le travail que nous faisons avec les économies émergentes, avec les pays en voie de développement, avec l'acceptation universelle. Donc nous sommes là pour pouvoir poursuivre ces délibérations, pour que le dialogue continue. Nous espérons avoir davantage de questions de votre part, que vous nous fassiez part de plus de réactions parce que c'est cela qui nous motive et nous fait travailler aussi vite que possible pour pouvoir lancer cette étape et ce processus aussi tôt que possible dans les prochaines années. Les portes sont ouvertes chez nous, vous le savez. Nous ne pouvons pas répondre exactement à chacun des détails parce qu'en tant que GAC, nous avons un niveau de spécificité qui est différent. Et ce que nous demandons en définitive est que les meilleurs efforts raisonnables soient accomplis à chacune des étapes pour chacune des mesures et chacune des révisions qui sont demandées depuis Helsinki et à la suite.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge.

Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ? Nous allons donc passer à la question de l'utilisation malveillante du DNS.

Outre les commentaires généraux qui ont été partagés par le GAC lors des consultations publiques, le GAC continue à avoir des inquiétudes concernant l'absence de recommandations de politiques sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS dans le rapport final du groupe de travail PDP SubPro et note que le groupe de travail a jugé qu'un tel effort devait être holistique et doit s'appliquer autant aux gTLD existants qu'aux nouveaux gTLD.

Le GAC attend du conseil de la GNSO une action rapide pour déclencher un effort holistique dans ce sens. Le GAC souhaite donc que cet effort soit fait dans les meilleurs délais et considère que la question de l'utilisation malveillante du DNS doit être abordée et considère que le commentaire du SSAC est important et dit : attendre à ce que les efforts pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS soient appliqués de manière égale à tous les gTLD existants et nouveaux ouvrent la porte à des acteurs malveillants qui peuvent dépendre de la longueur des processus de développement de politiques pour entraver des mesures anti-abus significatives.

Également, nous voulons savoir par rapport au SSAC115 – désolée, il y a eu une interruption. Je pense que quelqu'un doit se mettre en muet.

Nous voulons savoir quel est le point de vue du Conseil d'Administration par rapport au SSAC115 et si le Conseil d'Administration considère qu'il faut renforcer cette initiative et savoir que pense le Conseil d'Administration par rapport à l'idée d'un facilitateur commun pour répondre à l'utilisation malveillante du DNS.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup pour ces questions sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous préparons cet effort qui est dirigé par Sarah et Becky au sein du Conseil d'Administration. Sarah, est-ce que vous souhaitez prendre la parole et faire des commentaires par rapport à cela ?

SARAH DEUTSCH : Oui, je voulais mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un sujet très important.

La première mesure à prendre, il s'agit de la communauté qui doit se mettre d'accord par rapport au cadrage de cette question car il y a des solutions significatives qui peuvent être mises en place. Du côté du Conseil d'Administration, nous avons tenu des séances sur l'utilisation malveillante du DNS avec nos collègues, avec Becky. Nous travaillons donc à la création d'un groupe qui témoigne de l'intérêt que porte le Conseil d'Administration à cette question.

Nous continuons à travailler pour produire des outils qui permettent à la communauté de mieux comprendre cette question. Tout d'abord, nous avons travaillé avec les parties contractantes par rapport au programme DAAR et c'est ce qui nous permet d'obtenir de nouvelles

données. Ces nouvelles données nous permettent également d'avancer dans notre travail pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Comme Manal l'a dit, un deuxième effort, c'est la recherche de chaînes qui nous permettent d'ajouter ou d'introduire la diversité linguistique et cela, dans le contexte de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS.

Du côté du Conseil d'Administration, nous continuons à étudier le rapport final du SSR2, notamment la partie concernant l'utilisation malveillante du DNS. Hier, lors de la séance du GAC, vous avez montré le travail qui a été fait par le GAC dans ce domaine pour protéger l'intérêt public. D'autres parties font de même, le SSAC et d'autres organisations. Je voulais donc reconnaître que la question des abus du DNS est une question complexe qui est prise en charge ou sur laquelle se penchent plusieurs organisations. Et c'est pour cela qu'il faut bien établir le rôle des uns et des autres au niveau des responsabilités parce que certaines solutions peuvent s'appliquer du point de vue de l'ICANN, d'autres solutions relèvent de bonnes pratiques et nous devons faire des progrès par rapport à ces bonnes pratiques, et d'autres solutions peuvent relever de nouveaux processus. Donc il faut vraiment faire attention aux actions qui peuvent être mises en place dans le cadre des attributions de l'ICANN. Et ici, on a plusieurs acteurs : le Conseil d'Administration, l'organisation la communauté. Nous avons tous un rôle à jouer pour voir quelles sont les options à notre disposition.

Pour ce qui est du commentaire par rapport au SSAC et du facilitateur commun, nous voulons remercier le SSAC d'avoir mis en avant cette idée qui est fort intéressante, un facilitateur pour tout le DNS. Il s'agit

d'une question sur laquelle se penche le groupe caucus du Conseil d'Administration.

Et je voudrais dire également que cette idée chevauche quelque part avec les attributions de l'ICANN, donc le SSAC semblerait faire cette recommandation à la communauté et non pas au Conseil d'Administration de l'ICANN. Nous comprenons donc qu'on ne demande rien au Conseil d'Administration par rapport à cette proposition.

Je vais m'arrêter ici et je vais voir s'il y a des commentaires.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Il est bon de savoir s'il s'agit d'une priorité pour le Conseil d'Administration. Nous reconnaissons également les efforts entrepris par l'organisation.

Je vois des mains qui se lèvent. Göran, est-ce que c'est une ancienne main ou une nouvelle main ? Très bien. Si c'est le cas, je pense que c'était une excellente réponse – merci Sarah.

Je pense que nous pouvons passer au point suivant, qui concerne les recommandations de la révision CCT. Je ne vais pas lire le texte sur l'écran. Nous voudrions remercier l'organisation pour les informations qui ont été distribuées et partagées avec les membres du GAC. Nous les remercions pour cet effort et pour ces informations qui sont disponibles par rapport au suivi de la mise en œuvre des recommandations CCT. Donc les informations qui nous ont été transmises nous montrent un état des lieux de la situation actuelle de la mise en œuvre de ces

recommandations. Nous envisageons la possibilité de pouvoir compter sur un suivi plus évolutif et non figé. Et nous avons vu qu'il y a d'autres parties de la communauté qui soutiendraient cette idée.

Merci beaucoup, je vais m'arrêter là.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup de cette question. Nous avons au sein du Conseil d'Administration une personne qui s'occupe de cette question ; Danko ou Becky, je ne sais pas qui pourrait répondre à cette question ?

BECKY BURR : Des informations que nous avons transmises au GAC visaient à vous fournir des informations de contexte qui vous permettent de vous tenir à jour par rapport à ce qui est fait. Je vois maintenant que vous demandez une espèce d'outil de suivi. Nous n'en avons pas parlé, mais nous pourrions en discuter et voir ce que l'on pourrait faire. Il y a toujours une tension entre le progrès et le fait de suivre ce progrès. Mais je comprends tout à fait la demande qui nous est adressée et je comprends que les informations qui vous ont été fournies ne répondent pas tout à fait à vos attentes.

MAARTEN BOTTERMAN : Pour nous, la transparence est très importante et c'est pour cela que nous allons trouver le moyen de vous fournir ces informations.

GÖRAN MARBY :

Est-ce que je peux faire un commentaire ?

La raison pour laquelle cette information vous a été fournie, c'est parce qu'elle contient l'état des lieux par rapport au contenu de ces recommandations, y compris les 14 recommandations qui ont été refusées par le Conseil d'Administration avant l'avis de la réunion de Montréal. Mais si vous êtes intéressés à avoir des mises à jour par rapport à la mise en œuvre de recommandations, je pense que nous avons fourni un lien vers cette information et nous pouvons le copier sur le chat. Cela inclut les 14 recommandations que le Conseil d'Administration a décidé de ne pas mettre en œuvre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Becky, Maarten et Göran.

Et Nigel, je vois que vous avez levé la main. S'il vous plaît Nigel, vous avez la parole. Nigel, je pense que votre micro n'est pas activé.

ROYAUME-UNI :

Excusez-moi. Je voulais remercier Göran et Becky pour cette réponse. J'aimerais également remercier le Conseil d'Administration et l'organisation pour les documents qui nous ont été partagés en mars 2021 où l'on trouve la liste des recommandations. Il serait donc intéressant de pouvoir compter sur un suivi qui soit plus évolutif sachant qu'il y a des recommandations qui relèvent plutôt de la GNSO et d'autres organismes.

Merci beaucoup.

GÖRAN MARBY :

Est-ce que je pourrais clarifier un point par rapport à cela ? Parce qu'à partir des discussions qu'on a eues ce matin, il y a des points qui ne sont pas clairs.

Le Conseil d'Administration peut approuver ou rejeter les recommandations de la révision CCT. Certaines recommandations exigent des changements au niveau des statuts. Donc ce sont des recommandations qui doivent être gérées au niveau de la GNSO. Mais la GNSO n'est pas obligée d'en tenir compte ; il n'y a pas de processus formel à travers lequel le Conseil d'Administration doit obliger le conseil de la GNSO d'en tenir compte.

Donc le Conseil d'Administration ne peut pas le faire, ce n'est pas dans ses attributions. C'est la communauté multipartite qui doit élaborer des politiques. Donc lorsqu'on parle des recommandations que le Conseil d'Administration a acceptées, le Conseil d'Administration ne peut pas les accepter. Ce que dit Nigel, c'est que c'est pour cela qu'il n'y a pas de mise à jour par rapport à ces recommandations spécifiquement.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Göran.

Je pense qu'il vaut mieux qu'on avance. On va passer au SSR2. Non, toujours sur la même diapositive.

Le GAC espère une mise à jour par rapport à la manière dont sont considérées ou pourraient être abordées les recommandations de la révision SSR2 à l'avenir.

MAARTEN BOTTERMAN : Danko.

DANKO JEVTOVIC : Merci Manal et merci Maarten. Je suis Danko Jevtovic. Je suis membre du Conseil d'Administration. Et parlant de la révision du SSR2 qui correspond à la deuxième révision de la sécurité et de la stabilité, il s'agit d'une question qui est d'intérêt pour le GAC et qui est prioritaire pour le Conseil d'Administration également.

Le Conseil est en train de considérer les recommandations qui ont été envoyées par l'équipe de révision qui sont au nombre de 163. Il s'agit de recommandations qui sont considérables et sachant l'importance de la sécurité et de la stabilité à notre mission, nous considérons ces recommandations comme critiques.

À l'heure actuelle, le Conseil d'Administration se prépare à considérer les recommandations avant la date butoir telle que prévue dans les statuts constitutifs de l'ICANN, à savoir le 25 juillet. Et nous devons donc convoquer le groupe de caucus du Conseil d'Administration qui travaille avec l'organisation de l'ICANN et qui s'occupe de tenir informé l'ensemble du Conseil d'Administration. Je pense, si je ne me trompe, que nous avons déjà tenu deux réunions au sujet de ces recommandations avec le caucus.

Je disais avant qu'il y en a certaines qui sont considérables et nous essayons de trouver une manière systématisée qui nous permette de travailler avec. Certaines sont directement en lien avec les discussions concernant l'utilisation malveillante du DNS que nous avons déjà tenues avec notre communauté, d'autres sont d'ordre plus technique et plus faciles à être mises en œuvre après l'établissement de priorités et certaines autres recommandations vont prendre une compréhension accrue de comment on est connecté avec d'autres parties du travail et avec notre processus d'élaboration de politiques multipartite puisque c'est comme cela que nous travaillons. Et c'est à travers cette lumière que le Conseil d'Administration va devoir soutenir ce travail.

J'insiste alors sur le fait que le groupe du caucus échange avec un groupe de responsables de la mise en œuvre et nous préparons le classement des actions spécifiques sur le total de 63 recommandations. Voilà le travail en cours qui est essentiel pour nous, critique je dirais même. Et nous sommes toujours dans le respect du rôle qui nous est mandaté dans les statuts constitutifs, qui est de prendre une décision d'ici le 25 juillet.

Si vous avez besoin d'autres détails, je suis là.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Danko, c'est très utile.

À ce que je vois, il n'y a pas de main levée. Nous allons donc passer à la diapositive suivante qui porte sur le quatrième sujet, les données d'enregistrement WHOIS RGPD.

Le GAC demande une mise à jour vis-à-vis de l'ODP du SSAD à la lumière de la décision sur cette question du Conseil d'Administration en date du 25 mars. Y a-t-il des mises à jour ?

MAARTEN BOTTERMAN : Matthew, vous êtes en muet.

MATTHEW SHEARS : Voilà. Bien sûr, je peux vous raconter où on en est et ce qui a eu lieu depuis la résolution du 25 mars.

À l'époque, le Conseil d'Administration avait demandé à ce que l'on avance avec un ODP par rapport aux recommandations du EPDP à son étape 2. Le 29 avril, nous avons lancé l'ODP et nous étions préparés à travailler sur ce lancement de l'ODP. Et à présent, nous sommes en train de faire l'évaluation du processus ODP vis-à-vis des recommandations. Voilà le travail en cours en ce moment.

Depuis, il y a eu d'autres événements qui ont eu lieu. Comme vous savez probablement, le conseil de la GNSO a désigné un agent de liaison auprès de l'ODP. Il s'agit de quelqu'un que vous connaissez probablement, [Yanus] qui était l'ancien président du groupe. Il y a un site web consacré à l'ODP qui est très utile et qui a été publié depuis qui présente également des possibilités pour envoyer des contributions.

Vous pouvez télécharger des fichiers ou saisir vos contributions sur le site web et nous nous attendons à ce que l'organisation ICANN présente l'ODA prochainement. Et l'organisation ICANN prévoit également la tenue d'un webinaire informatif sur l'état d'avancement de ce travail peu après l'ICANN71.

Oui, je vois sur le chat ; pardon, je n'ai pas expliqué ce qu'étaient les sigles. Alors ODA, évaluation de conception opérationnelle.

Sur le site web consacré à l'ODP dont je parlais, vous verrez également une annonce récente disant que l'organisation publiera bientôt un appel à formation RFI pour les vérifications. Vous le trouverez, comme je dis, sur le site de l'ODP.

Voilà tout pour l'instant, à moins que quelqu'un d'autre souhaite apporter davantage de détails.

GÖRAN MARBY :

Non, je pense que vous avez très bien expliqué la question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Matthew et merci Maarten pour confirmer que nous pouvons avancer au sujet suivant. Alors on passe à la diapositive suivante.

Nous avons maintenant la question de la distinction entre personnes physiques et personnes morales.

Le GAC a remarqué que le rapport initial de l'étape 2A du EPDP ne contient point de recommandations de modifier la politique. Le GAC fera le suivi de ces questions et de toute modification une fois que la consultation publique sera finie en vue d'avoir des politiques qui puissent équilibrer la protection des données et les autres intérêts de politique publique au sein de l'ICANN. En ce qui concerne l'exactitude, le GAC a proposé de soutenir le conseil de la GNSO dans son travail de cadrage d'un PDP. Et nous espérons avec hâte le lancement de ce travail de cadrage, je me permets d'ajouter.

Je vais m'arrêter là. Je ne sais pas s'il y a des réactions du côté du Conseil d'Administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Notre experte en la matière est Becky. Becky, est-ce que vous pourriez répondre ?

BECKY BURR : Oui, tout à fait. Merci.

Nous avons beaucoup travaillé aux discussions de l'étape 2A du EPDP pour pouvoir avoir une idée plus claire et des avis clairs par rapport à la distinction entre personnes physiques et personnes morales et sur la manière dont nous pourrions créer des mesures qui puissent être mises en œuvre.

Malheureusement, l'avis que nous avons déjà reçu a été réitéré. Il n'y a pas eu de variation à ce niveau-là. Donc que ce soit à travers un système

qui fasse la distinction entre les deux ou pour ce qui était de la disponibilité des types de personnes, des politiques, des procédures que suivaient les autres organisations, on demandait si cela pourrait faire une différence dans la manière dont la GNSO le pensait, mais ils ont réitéré leur même avis. Donc le Conseil d'Administration s'attend également à avoir les résultats de la consultation publique à ce sujet pour voir quels sont les commentaires que nous recevrons. Et nous souhaitons vivement travailler avec le GAC à ce sujet. Je sais que le GAC s'est penché en profondeur sur ces questions juridiques qu'a abordé l'étape 2A du EPDP.

Vous savez que nous avons beaucoup pressé auprès de notre conseil juridique pour voir si on pouvait parvenir à d'autres informations et d'autres avis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Becky.

Je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole. Je vais demander aux autres de suivre également les discussions sur le chat puisque je sais qu'il y a un échange là-dessus.

S'il n'y a plus de demande d'intervention à ce sujet, nous allons passer au cinquième point à notre ordre du jour.

MAARTEN BOTTERMAN : Je veux préciser un peu plus. Puisqu'on nous demandait un outil de suivi holistique sur le chat, je voulais savoir si c'est quelque chose d'autre que ce que nous avons déjà.

GÖRAN MARBY : Maarten, si vous me permettez. Je pense qu'on est en train de confondre deux questions. Il y a d'abord les questions concernant l'état d'avancement de la révision CCT et je sais que les membres du GAC pourront trouver les bonnes informations sur la page consacrée à la révision CCT qui contient toutes les réponses. Je vais ajouter cependant qu'il y a une raison pour laquelle nous ne faisons pas le suivi des recommandations une fois qu'elles ont été rejetées ; c'est parce que le rejet d'une recommandation par le Conseil d'Administration est la fin de la question. Nous ne voyons plus ce qu'elle devient.

On nous a également demandé qu'avec la quantité de recommandations que nous avons à réviser au total on devrait avoir un système de suivi, système que nous sommes en train d'essayer de concevoir bien sûr parce que nous recevons des recommandations et des avis et ce, non seulement du GAC. Il y a quelques semaines d'ailleurs, nous avons présenté une mise à jour pour la communauté sur différentes questions, y compris la révision CCT. Donc je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il nous faut un meilleur système qui nous permette de faire le suivi des révisions, des recommandations et autres. Il pourrait y avoir des recommandations qui soient contradictoires entre elles, qui nous demandent de modifier les statuts constitutifs. Donc en raison de la quantité de contributions que nous

recevons, il sera nécessaire d'avoir un système de ce type. Je ne pourrai pas dire quand il sera prêt, mais si vous êtes intéressé par la question spécifiquement, nous publions des informations sur la page web et des informations sur toutes les révisions également. Donc ce n'est pas que vous n'aurez pas l'occasion d'en être au courant si on n'a pas le système. Et le GAC bien sûr reçoit également des mises à jour de notre part de manière périodique.

J'espère avoir répondu.

MAARTEN BOTTERMAN : Yrjö, je ne sais pas si vous voulez intervenir également. Jorge ?

VICE-PRÉSIDENT DU GAC JORGE CANCIO : Oui, si vous me permettez très rapidement, c'est comme lorsque la Suisse a par exemple un engagement international mais que la mise en œuvre est faite par les cantons. Alors ce n'est pas la question de la Fédération qui a cette responsabilité mais c'est la Fédération qui fait le suivi des progrès. C'est très similaire à ce que nous demandons du Conseil d'Administration et des recommandations qui sont présentées à l'intention du Conseil d'Administration. Nous savons que certaines de ces recommandations relèvent de la responsabilité des organisations de soutien en vertu des statuts constitutifs et nous le comprenons. Mais il serait très utile pour nous d'avoir un tableau de bord général pour pouvoir avoir une vue d'ensemble de toutes les recommandations.

Merci.

GÖRAN MARBY : Si j'ai bien compris et corrigez-moi si je me trompe, ce que vous souhaiteriez de notre part, c'est que lorsque le Conseil d'Administration envoie les recommandations à la GNSO et fasse le suivi de ce que fait la GNSO avec les recommandations. Est-ce que c'est le cas ? Malheureusement, il faut que je vous dise que l'ICANN ne fonctionne pas comme la Fédération suisse. Le Conseil d'Administration ne peut pas dire à la GNSO de mettre en œuvre les recommandations.

VICE-PRÉSIDENT DU GAC JORGE CANCIO : Non Göran, je ne dis pas que le Conseil d'Administration doit indiquer à la GNSO de faire quoi que ce soit ; c'est une question d'informations. C'est tout, d'être tenu au courant de ce qui est fait.

GÖRAN MARBY : Jorge, je pense que vous demandez quelque chose qui n'existe pas, une structure qui n'existe point. Vous pourriez discuter avec le conseil de la GNSO pour leur demander comment ils gèrent cela, comment ils gèrent les PDP. On disait tout à l'heure qu'on est bureaucratiques ; ce que vous demandez n'est malheureusement pas possible en vertu des procédures de l'ICANN, cela ne fait pas partie de notre culture. Et je pense qu'il s'agit là d'une question que vous pourriez adresser directement à la GNSO. Le Conseil d'Administration ne devrait pas et ne peut pas intervenir au processus d'élaboration de politiques.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, c'est une question d'interférence et en général, l'ICANN est engagée envers la transparence et la responsabilité. Voilà pourquoi nous essayons d'améliorer nos processus constamment. Donc oui, nous faisons le suivi et nous essayons de nous assurer de savoir ce qui est demandé de nous.

Peut-être que l'on pourra passer à la question suivante parce que le temps nous est compté.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je ne sais pas si vous avez quelques minutes de plus ou sinon, on peut trouver une autre occasion pour parler du prochain point de notre ordre du jour. C'est très court.

MAARTEN BOTTERMAN : Essayons de faire en sorte que ce soit court.

Je répète, ce que nous faisons, c'est que nous sommes en train d'analyser comment nous pourrions revenir aux réunions en face à face. Et cette enquête nous fournit des informations très utiles par rapport à ce que vous pensez et à ce que pensent d'autres membres de la communauté. Donc il y a des considérations de sécurité qui doivent être prises en compte ainsi que des considérations par rapport à une participation qui soit équitable. Ce serait bien sûr impossible que la moitié du monde puisse se rendre à une ville en particulier. Ce sont toutes des considérations sur lesquelles nous nous penchons pour essayer de voir comment nous pouvons avancer, à quoi une réunion en face à face pourrait ressembler. Nous voulons donc avoir les points de

vue des uns et des autres. Et nous espérons comme vous tous pouvoir bientôt reprendre nos réunions en face à face.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Maarten.

Nous avons eu une séance très courte mais très utile ce matin, une vingtaine de minutes où Nick a fait un point par rapport aux résultats de l'enquête. Bien sûr que tout le monde veut reprendre les réunions en face à face parce qu'il y a des avantages. Mais par rapport à la possibilité d'avoir des réunions hybrides, il y a la question de l'égalité qui a été soulevée. Tous les participants doivent être traités de manière égalitaire, il faut qu'il y ait une plateforme qui permette de participer de manière qualitative, ensuite il faut décider de la quantité de réunions complètement virtuelles, hybrides ou en face à face, il faut considérer également l'empreinte de carbone. Il a été suggéré qu'il y ait un écran dans la salle où l'on puisse voir les participants à distance pour avoir ce sentiment d'être ensemble. Il y avait également la possibilité que les intervenants souhaitant prendre la parole fassent partie de la file d'attente des personnes qui souhaitent parler. Ensuite, il y avait également la question des inégalités par région si l'on tient une réunion en face à face et sachant qu'il y a des possibilités de faire en sorte que la réunion se tienne en mode hybride sachant que la participation à distance est un choix et non pas une obligation. Finalement, le GAC a manifesté son point de vue par rapport à la possibilité d'une réunion hybride, donc nous devons considérer comment nous pourrions y participer.

Je vais m'arrêter là, je vois que le temps file. Nous avons dépassé de cinq minutes le temps que nous avons prévu à consacrer à cette séance. Je remercie du fond du cœur les membres du Conseil d'Administration, les membres de la communauté qui nous ont rejoints dans cette réunion, je remercie donc ces discussions qui ont été fort interactives.

Maarten, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose avant de clore ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup et par rapport à la dernière partie que vous avez évoquée, vous avez dans la communauté beaucoup d'expérience dans l'organisation de réunions virtuelles. Et nous voyons que les outils de participation à distance s'améliorent de plus en plus ainsi que les services linguistiques. Toutes ces suggestions sont les bienvenues, l'objectif étant de faire notre travail de la meilleure manière possible. Il pourrait par exemple y avoir un certain nombre de langues mais pas toutes les langues. Pareil pour d'autres aspects. Je pense que nous allons ensemble trouver la meilleure manière de faire avancer les choses de manière hybride dans les quelques années à venir.

Merci beaucoup de tous vos commentaires, nous les apprécions beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Maarten.

Ceci conclut nos réunions d'aujourd'hui pour les collègues du GAC. Ceux qui n'ont pas pu participer aux séances précédentes, rejoignez-nous à la réunion de synthèse de 30 minutes qui commencera à 13 h 35 UTC. Et demain, nous nous retrouverons à 9 h heure d'Amsterdam, 7 h UTC pour une nouvelle journée de réunions.

La séance est levée. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]